



FORMATION ELUS LOCAUX & CADRES TERRITORIAUX

Le permis de construire de A à Z

Objectifs : Du dépôt de la demande au contrôle de conformité des travaux, maîtriser le régime du permis de construire. Comprendre le rôle de chaque acteur (élus/agents publics/services extérieurs) dans les différentes étapes que sont : le dépôt, l'instruction et la lecture du dossier, la consultation des services, la délivrance de l'autorisation et le suivi de l'exécution des travaux.

Programme :

- Objet du permis de construire (opérations assujetties, règles sanctionnées)
- Dépôt de la demande (formulaire et récépissé, qualité du demandeur, contenu de la demande, délai et circuit de l'instruction)
- Les fondamentaux de la réglementation thermique
- Forme et rédaction de l'arrêté accordant ou refusant le permis de construire (auteur, mentions, motivation, publicité et affichage)
- Fiscalité et participations générées par la délivrance du permis (taxe d'aménagement (taux/calcul/paiement), autres participations)
- La réalisation des travaux (durée de validité du permis, ouverture du chantier, droit de visite, contrôle après achèvement)
- Le contentieux du permis de construire (annulation, réparation et poursuites pénales)

Intervenant : Vincent LE GRAND

Maître de conférences en droit public, Vincent est créateur de la licence professionnelle « Métiers de l'administration territoriale » (Alençon), il est aussi le directeur du nouveau Master professionnel « Urbanisme et Aménagement durables ». Dans le cadre d'une activité libérale, il assure des missions et des consultations au profit d'opérateurs ou de collectivités publiques (VLG Conseil). Il est élu municipal dans une commune de 2000 habitants.